

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 8 MARS 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R-2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée pour la vérification de conformité des machines et la mise en service des appareils ou accessoires de lavage dans le cadre des opérations de réception de l'abattoir avicole de Gap ;
- Considérant qu'à l'issue de cette consultation la proposition de l'organisme agréé SOCOTEC ÉQUIPEMENTS, représenté par l'agence d'AIX-EN-PROVENCE, est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune de Gap.

DÉCIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché à procédure adaptée pour satisfaire les obligations réglementaires applicables aux machines et aux appareils ou accessoires de lavage à leur mise en service.

Les installations ou équipements concernés sont intégrés aux chaînes de process de l'abattoir avicole de Gap et les prestations sont confiées à l'agence SOCOTEC EQUIPEMENTS, sise Le Rifkin, ZAC du Petit Arbois, Avenue Louis Philibert, 13100 AIX-EN-PROVENCE CEDEX.

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de 30 058,00 € HT.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au programme de l'abattoir avicole, budget annexe n° 10.

Article 3 :

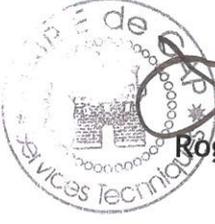
Le marché est conclu pour une durée de 3 mois, à compter de sa date de notification.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général des Services Techniques sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 8 MARS 2024

Le Maire

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 7 4 MARS 2024
Publié ou notifié le : 7 4 MARS 2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_03_124
Objet :	Contrôles de réception de machines et d'appareils de levage de l'abattoir de Gap
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-14 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20240314-D2024_03_124-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20240314-D2024_03_124-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_14192.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240314-D2024_03_124-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : Proposition commerciale.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240314-D2024_03_124-AI-1-1_2.pdf	application/pdf	1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 mars 2024 à 14h56min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 mars 2024 à 14h56min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 mars 2024 à 14h56min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 mars 2024 à 14h56min17s	Reçu par le MI le 2024-03-14

